

# LA GESTION DU FONDS EUROCROISSANCE PATRIMOINE

Communication à caractère publicitaire

Données Cardif Assurance Vie  
au 25 juin 2018



**BNP PARIBAS**  
**BANQUE PRIVÉE**

La banque  
d'un monde  
qui change

# La gestion du Fonds Eurocroissance Patrimoine<sup>(1)</sup>

au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2018

Analyse par **Julien Bordeaux**, gérant d'actifs au sein de la Direction des Investissements et de la Gestion d'Actifs de BNP Paribas Cardif

## Comment l'environnement économique et financier a-t-il évolué ?

En début d'année, les perspectives de croissance économique étaient favorables sur l'ensemble des zones géographiques. Les anticipations d'inflation étaient légèrement orientées à la hausse, compte tenu de la bonne tenue des matières premières. Cependant, une succession de perturbations politiques, comme les élections italiennes et les tensions commerciales avec les Etats-Unis, ont dégradé l'environnement économique et pesé sur les marchés financiers durant le 1<sup>er</sup> semestre de l'année.

## Quelle a été la performance des principales classes d'actifs ?

Sur le premier semestre 2018, la performance des obligations d'Etat a été proche de zéro et celle des obligations d'entreprise de - 0,5 %.

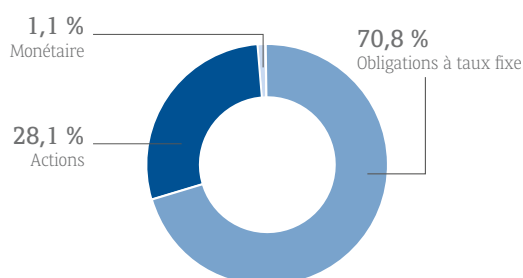
Face aux incertitudes liées à l'environnement politique, les actions européennes ont perdu environ 3 % sur la période, contrairement aux actions américaines qui ont gagné 3,5 % en euros. Côté devises, l'euro est resté stable, avec une diminution de 1,3 % face au dollar.

## Comment a évolué le Fonds Eurocroissance Patrimoine sur le 1<sup>er</sup> semestre 2018 ?

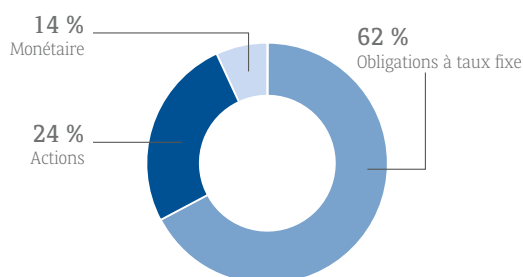
La partie obligataire a connu une performance légèrement négative, pénalisée par les obligations d'entreprise. La partie actions du portefeuille est en baisse de 2 % sur le semestre, l'allocation en actions américaines ayant atténué la baisse des actions européennes. En conclusion, la performance du Fonds Eurocroissance Patrimoine est en baisse de 1,3 % sur le 1<sup>er</sup> semestre.

## Performances et composition du Fonds Eurocroissance Patrimoine au 25 juin 2018

au 22/12/2017



au 25/06/2018



## Performance<sup>(2)</sup> globale du Fonds Eurocroissance Patrimoine au 1<sup>er</sup> semestre 2018 :

**-1,29 %<sup>(3)</sup> net de frais de gestion**

## Taux de rendement annualisé depuis sa création le 31 mars 2012 : **+4,29 %<sup>(4)</sup>**

*Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.*

**Actif au 25 juin 2018 : 768 M€**

**Point d'attention :** la performance individuelle du Fonds Eurocroissance Patrimoine dans chaque contrat diffère de la performance globale du fonds (voir page 4).

À titre de comparaison, voici la performance d'indices de marchés du 22 décembre 2017 au 25 juin 2018 :

<b>Monétaire :</b> Eonia	<b>-0,19 %</b>
<b>Obligataire :</b> Iboxx Euro France Sovereign 5-7 Total Return index	<b>0,51 %</b>
<b>Actions :</b> Euro Stoxx 50 (dividendes réinvestis)	<b>-3,12 %</b>

(1) Anciennement dénommé « diversifié ».

(2) Les performances évoluent à la hausse ou à la baisse en fonction des fluctuations des marchés financiers. Avant l'échéance choisie, il existe un risque de perte en capital pouvant être totale ou partielle.

(3) Performance annuelle hors prise en compte des prélèvements sociaux ou fiscaux, calculée sur la période allant du 22 décembre 2017 au 25 juin 2018. Les versements et arbitrages sur le Fonds Eurocroissance Patrimoine donnent lieu au prélèvement de frais d'entrée ou d'arbitrage au même titre que tout autre support au sein du contrat. Les frais propres à chacun des contrats sont précisés au sein de leur notice, de leur proposition d'assurance vie valant note d'information ou de leurs conditions générales ou notes d'information.

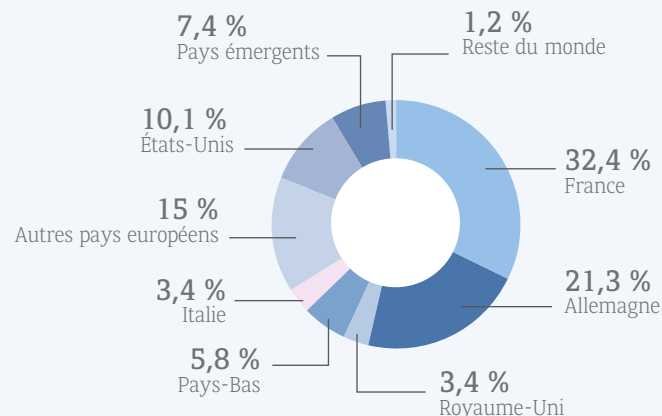
(4) Taux de rendement annualisé net de frais de gestion et hors prise en compte des prélèvements sociaux ou fiscaux, calculé sur la période allant du 31 mars 2012 au 25 juin 2018.

## Zoom sur les actions

Des allègements ont été réalisés sur les marchés actions de la zone euro dans le courant du 1<sup>er</sup> trimestre en raison des perspectives économiques européennes plus incertaines que celles des Etats-Unis. En effet, le président des Etats-Unis a annoncé un plan de réduction d'impôts et de réduction des dépenses budgétaires

visant à stimuler la croissance et les bénéfices des entreprises. En mai, les menaces grandissantes de protectionnisme de la part des Etats-Unis et la hausse du dollar nous ont conduits à une réduction supplémentaire de l'allocation actions notamment via les marchés actions de la zone émergente.

### Composition du compartiment actions (dont obligations convertibles en actions) au 25 juin 2018 - Répartition de l'exposition par zone géographique



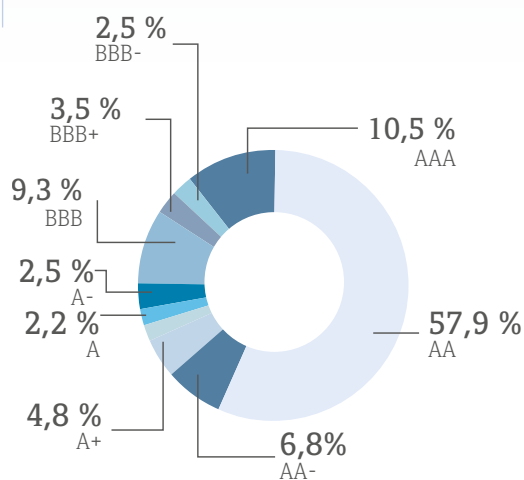
## Zoom sur les obligations

Les achats de début d'année ont porté principalement sur des obligations d'Etat françaises de maturité 15 à 20 ans à un taux moyen de 1,3 %. Les prises de bénéfices consécutives à la baisse des taux durant le 2<sup>ème</sup> trimestre ont été réalisées sur des obligations

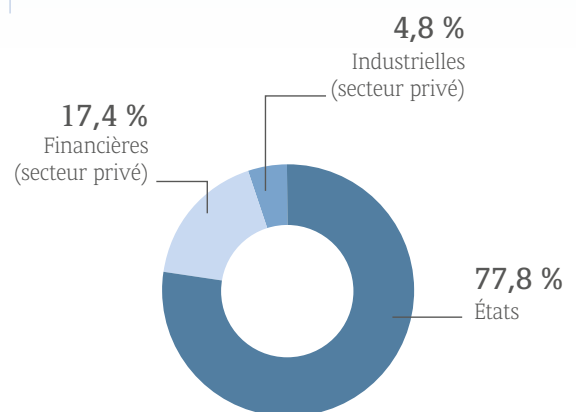
d'Etat françaises de maturité proche de 10 ans. Concernant les obligations d'entreprises, la faiblesse des rémunérations sur ce type d'émetteurs nous a conduits à rester sélectifs en privilégiant plutôt les obligations d'émetteurs financiers.

### Composition du compartiment obligations au 25 juin 2018

#### Composition par notation de crédit de l'émetteur



#### Composition par secteur



La notation correspond à la note prudente des agences Standard & Poor's et Moody's

# Votre contrat

La performance du Fonds Eurocroissance Patrimoine au sein de votre contrat est individualisée. Elle est liée notamment à la durée d'épargne choisie et aux dates d'investissement sur le Fonds Eurocroissance Patrimoine qui sont propres à chaque contrat. **De ce fait, chaque assuré dispose d'une performance individuelle qui diffère de la performance globale du Fonds Eurocroissance Patrimoine.**

## 1 - Comment fonctionne le Fonds Eurocroissance Patrimoine de votre contrat ?

À tout moment, la valeur du Fonds Eurocroissance Patrimoine au sein de votre contrat se décompose en 2 parties :

- **La provision mathématique** : elle représente le montant nécessaire pour assurer la garantie du capital investi à l'échéance, exprimée en euros.
- **La provision de diversification** : elle représente la plus-value potentielle à l'échéance choisie. Elle est exprimée en nombre de parts.

**À l'échéance, la valeur de votre épargne est égale à la somme du capital garanti<sup>(1)</sup> et de votre provision de diversification.**

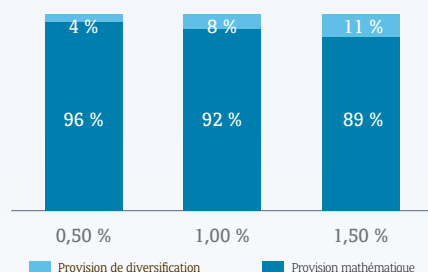
La valeur de votre provision de diversification dépendra de votre nombre de parts de provision de diversification et de la valeur de la part à la date de l'échéance.

## 2 - Que se passe-t-il lorsque vous faites un versement ?

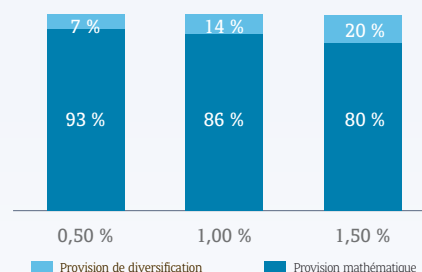
Lors du premier investissement sur le Fonds Eurocroissance Patrimoine, vous choisissez votre échéance en fonction de votre stratégie patrimoniale. La répartition de vos versements entre la provision mathématique et la valeur de provision de diversification dépend alors :

- de la durée choisie ou restante
- des taux d'intérêt<sup>(2)</sup> au moment du versement

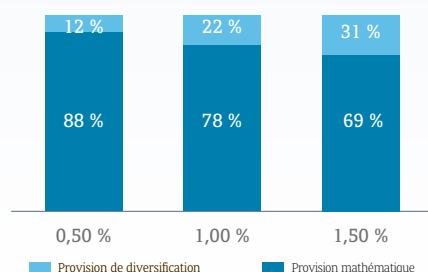
Répartition de l'épargne en fonction du taux d'intérêt  
Durée de l'épargne 8 ans



Répartition de l'épargne en fonction du taux d'intérêt  
Durée de l'épargne 15 ans



Répartition de l'épargne en fonction du taux d'intérêt  
Durée de l'épargne 25 ans



À chaque versement, une fois la provision mathématique calculée en fonction du taux et de la durée restante avant l'échéance, il vous est attribué un nombre de parts de provision de diversification en fonction de la valeur de la part de provision de diversification au moment du versement.

(1) Le capital garanti à l'échéance correspond aux versements affectés au Fonds Eurocroissance Patrimoine diminués des frais sur versements ou des arbitrages entrants et des éventuels rachats.

(2) Le taux d'intérêt utilisé pour le calcul de la provision mathématique est égal à 90% de l'indice TECn, publié par la Banque de France où n représente la moyenne des durées restantes des garanties pondérée par les capitaux garantis à terme, de l'ensemble des adhérents du Fonds Eurocroissance Patrimoine.

# Votre contrat - suite

## 3 - Comment évolue votre épargne investie sur le Fonds Eurocroissance Patrimoine avant l'échéance choisie ?

- Évolution de la provision mathématique : elle évolue à la hausse ou à la baisse selon les taux d'intérêt pour converger à l'échéance vers le montant du capital garanti<sup>(1)</sup>.
- Évolution de la provision de diversification : elle évolue à la hausse ou à la baisse selon l'évolution de la valeur de la part de provision de diversification. La valeur de la part dépend quant à elle principalement de la performance financière du Fonds Eurocroissance Patrimoine et de l'évolution des taux d'intérêt.

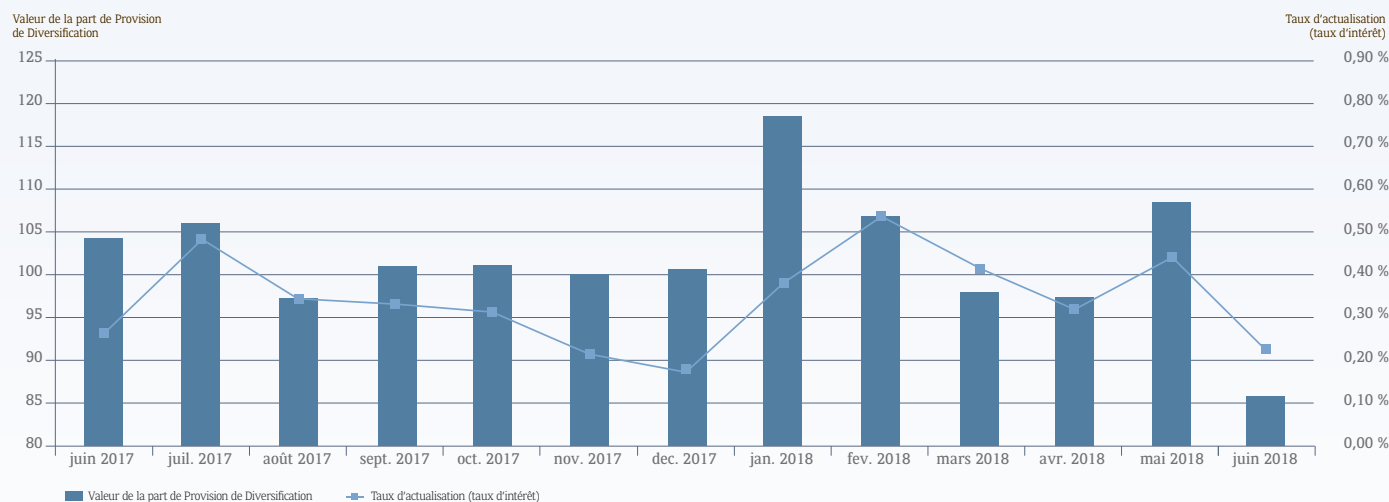
Ainsi, avant l'échéance, la valeur de votre épargne investie sur le Fonds Eurocroissance Patrimoine peut être supérieure ou inférieure au capital garanti<sup>(1)</sup> suivant l'évolution des taux d'intérêt et de la valeur de la part de provision de diversification.

### Focus sur l'évolution de la valeur de la part de Provision de Diversification depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018

Durant le 1<sup>er</sup> semestre 2018, l'évolution d'un mois sur l'autre de la valeur de la part de Provision de Diversification a reflété les changements de taux d'intérêts sur la période : lorsque sur un mois donné les taux ont monté, la valeur de la part de Provision de Diversification a également connu une hausse sur le mois concerné, et inversement.

Une exception à cette observation : le mois de février 2018. Malgré la hausse des taux sur ce mois, les tensions sur les marchés actions ont eu pour conséquence une baisse de la valeur de la part de Provision de Diversification.

### Évolution du taux et de la valeur de Provision de Diversification depuis le 23 juin 2017



Les performances passées ne préjugent pas des performances à venir

Votre investissement est garanti à l'échéance que vous avez choisie. En cas de rachat avant l'échéance, le Fonds Eurocroissance Patrimoine présente un risque de perte en capital, pouvant être totale ou partielle. Les arbitrages sortant du Fonds Eurocroissance Patrimoine sont interdits avant l'échéance choisie.

(1) Le capital garanti à l'échéance correspond à la somme des versements et arbitrages entrants affectés au Fonds Eurocroissance Patrimoine, diminués des frais sur versements et des frais sur arbitrages entrants et des éventuels rachats.

## Suivez l'actualité patrimoniale, fiscale et financière

Site Internet [mabanqueprivée.bnpparibas](http://mabanqueprivée.bnpparibas)

Application « Mes comptes » sur tablettes et smartphones

Twitter @LeCercleWealth

### **BNP PARIBAS**

SA au capital de 2 499 597 122 € - Siège social : 16, boulevard des Italiens - 75009 Paris

Immatriculée sous le numéro 662 042 449 RCS Paris

Identifiant CE FR 76 662 042 449 ORIAS n° 07 022 735

### **BNP PARIBAS CARDIF**

Société holding de Cardif Assurance Vie - SA au capital de 149 959 051,20 € - R.C.S. Paris 382 983 922

Siège social : 1, boulevard Haussmann 75009 Paris - Bureaux : 8, rue du Port 92728 Nanterre Cedex - France - Tél. 01 41 42 83 00

### **CARDIF ASSURANCE VIE**

Entreprise régie par le Code des assurances

S.A. au capital de 719 167 488 € - 732 028 154 RCS Paris

Siège social : 1, boulevard Haussmann - 75009 Paris

Bureaux : 8, rue du Port - 92728 Nanterre Cedex

Fonds Eurocroissance Patrimoine au 25/06/2018 - 6/6



**BNP PARIBAS**  
**BANQUE PRIVÉE**

La banque  
d'un monde  
qui change